



OBSERVATOIRE DÉMOGRAPHIQUE

SEPTEMBRE 2021



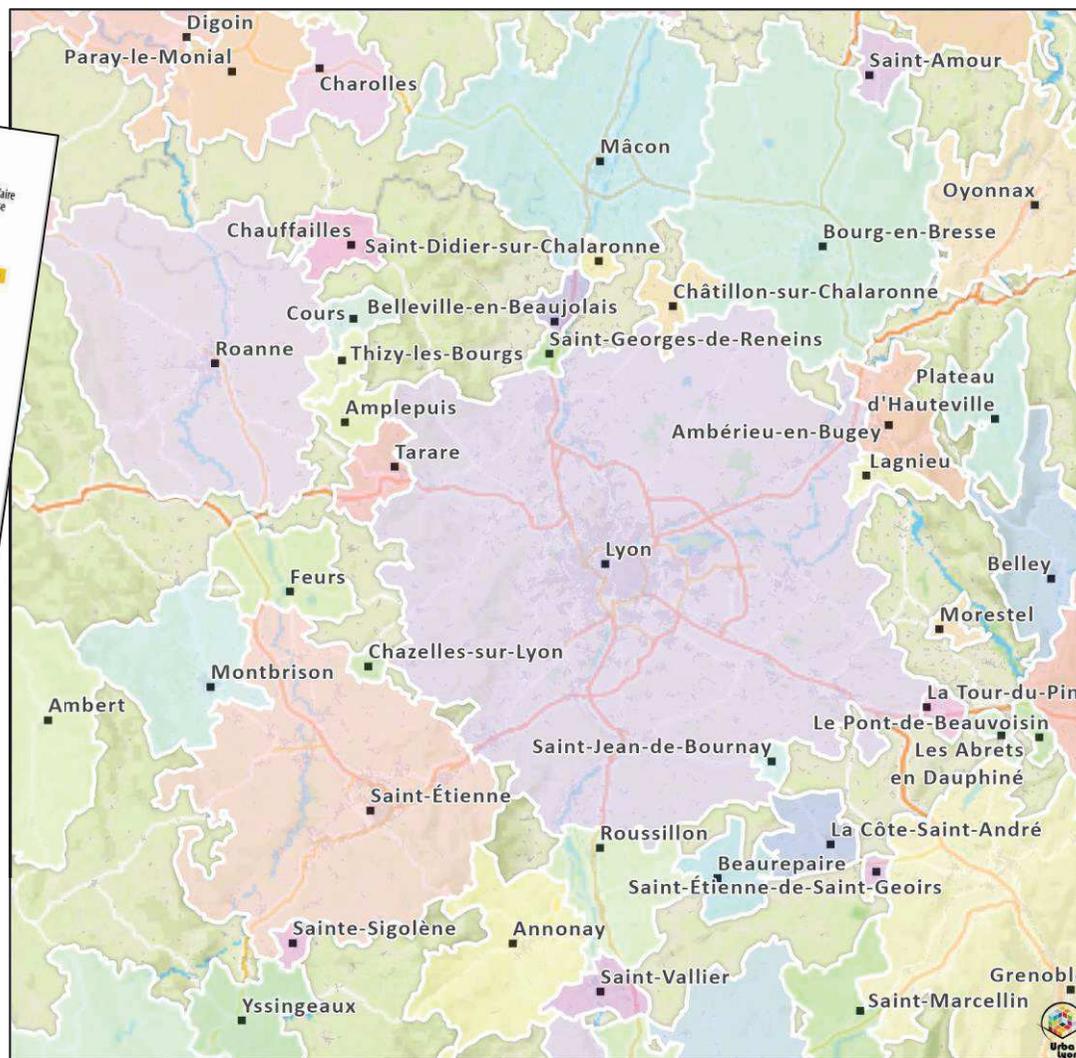
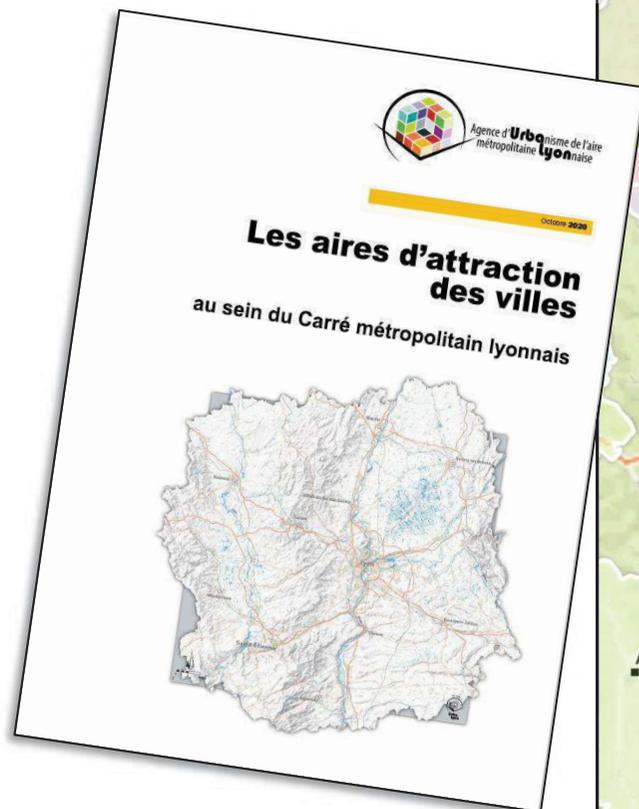
Aires d'attraction des villes Tome 1 – Evolution de la population



Dans la même collection :

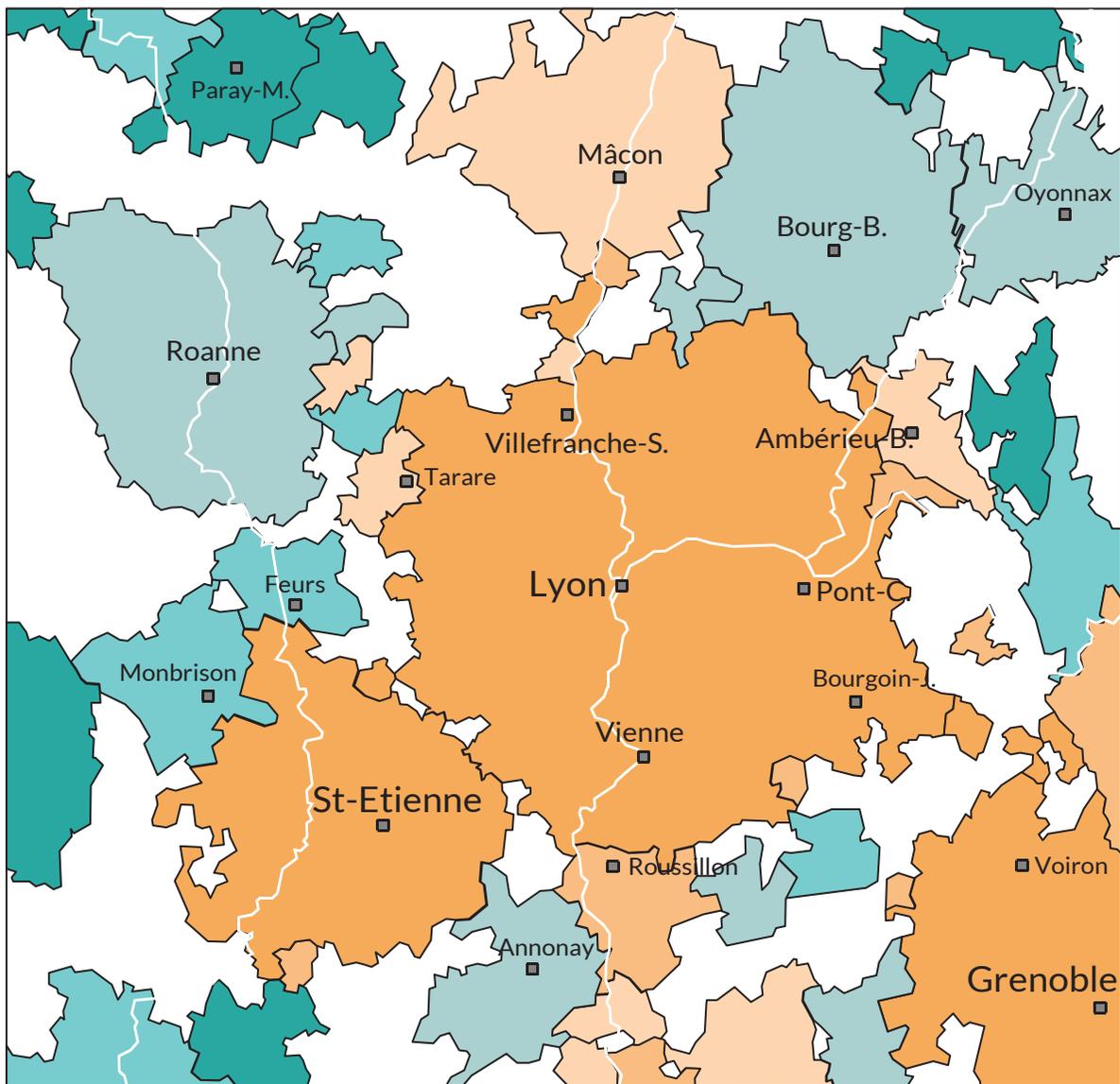
Retrouvez sur notre site la plaquette sur la construction des aires d'attraction des villes (16 pages)

www.urbalyon.org



Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Densité 2018



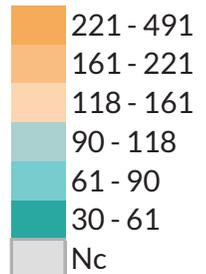
La densité des aires d'attraction des villes (AAV) parfaitement proportionnelle à leur taille

Les parties centrales, hyper denses de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne pèsent fortement sur le calcul de la densité de leur aire d'attraction même si elles sont étendues. Les aires de taille intermédiaire ont une densité d'un degré plus faible mais toujours située entre 100 et 200 habitants au km².

Certaines petites aires comme Ambérieu, Tarare, Belleville, La-Tour-du-Pin ou Roussillon sont des aires plus urbaines, plus denses que ne peuvent l'être les aires de Montbrison, Feurs ou Saint-Quentin-F. qui ont plus d'habitants mais qui sont réparties sur plus grande surface...

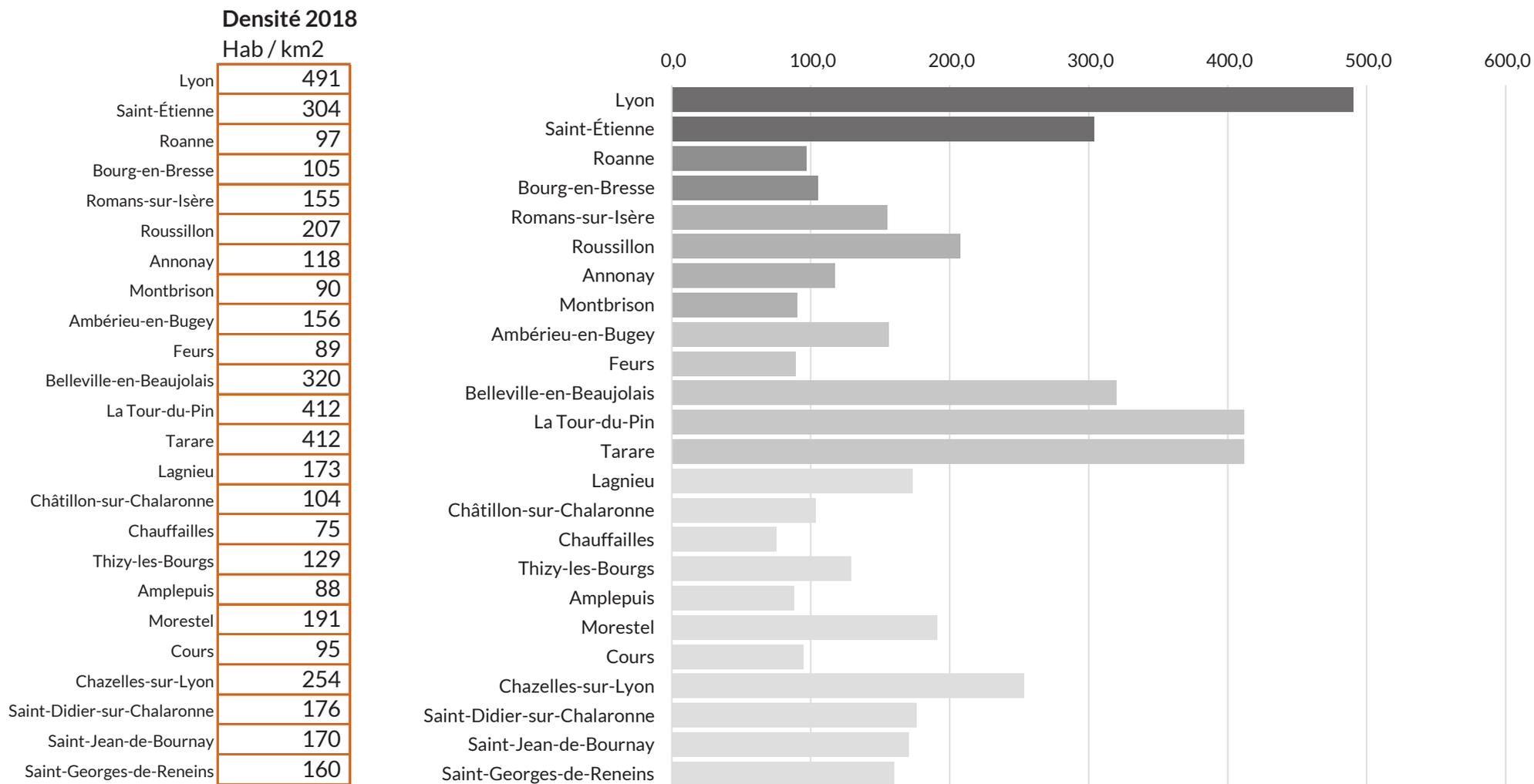
Densité

Hab / km²



Source : Insee RP 2018

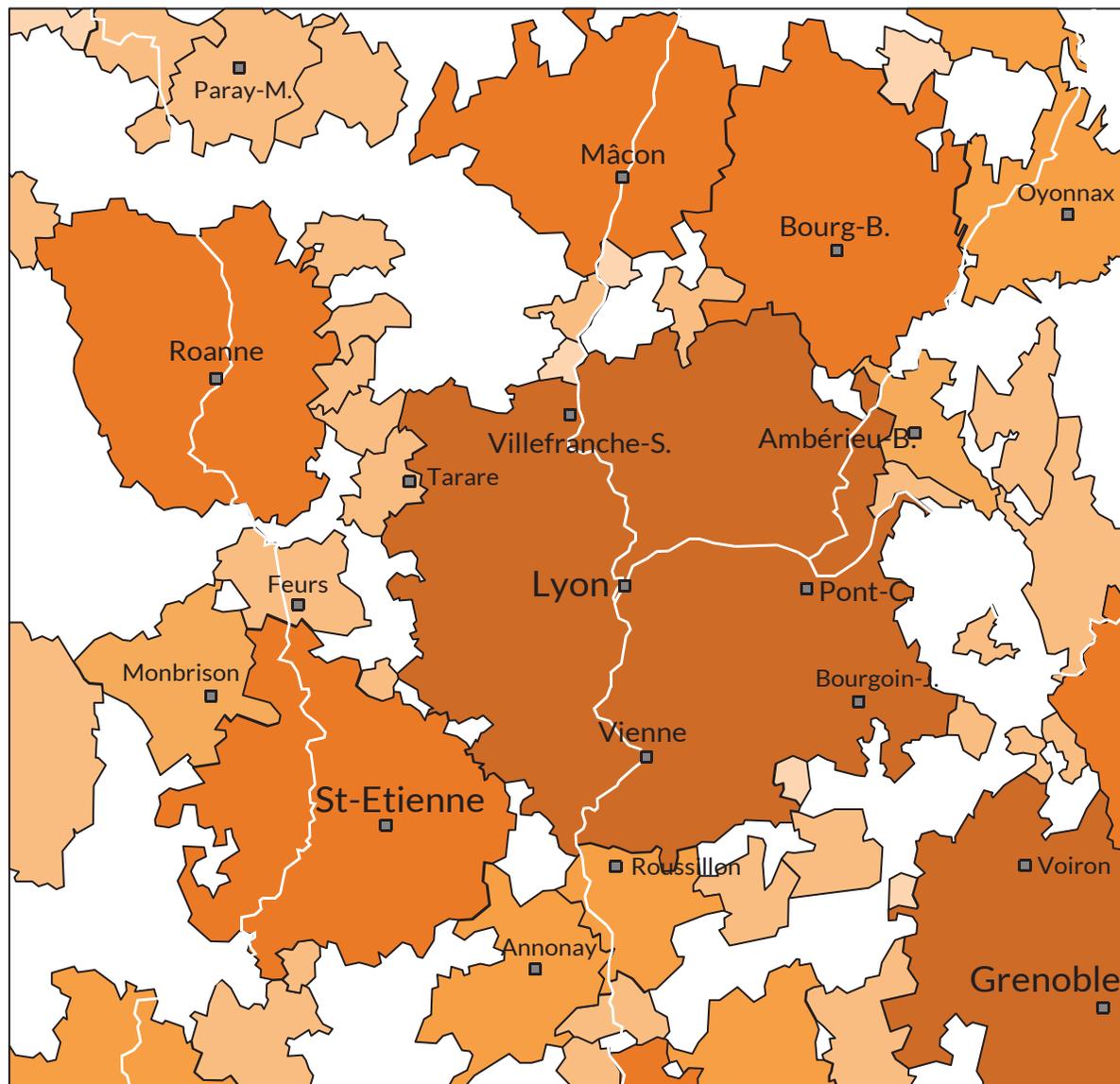
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Population en 2018



Un maillage urbain qui permet de jouer la complémentarité entre les territoires, même si l'aire de Lyon pèse pour les 2/3 de la population.

Les aires d'attraction des villes regroupent plusieurs unités urbaines qui fonctionnent en synergie. Cette notion tient compte des migrations pendulaires mais surtout correspond davantage à un très grand bassin de vie. Le poids des espaces, hors attraction des villes, est faible pour ce territoire.

A noter l'importance des petites aires d'attraction au contact direct de l'aire de Lyon, et surtout le renforcement des aires de poids intermédiaire qui comptent pour le développement équilibré du territoire. Toutefois le poids de l'aire de Lyon est prédominant de par sa taille puisque 66% des habitants sous attraction des villes y résident.

Population

Habitants

500000 - 2259411

100000 - 500000

50000 - 100000

25000 - 50000

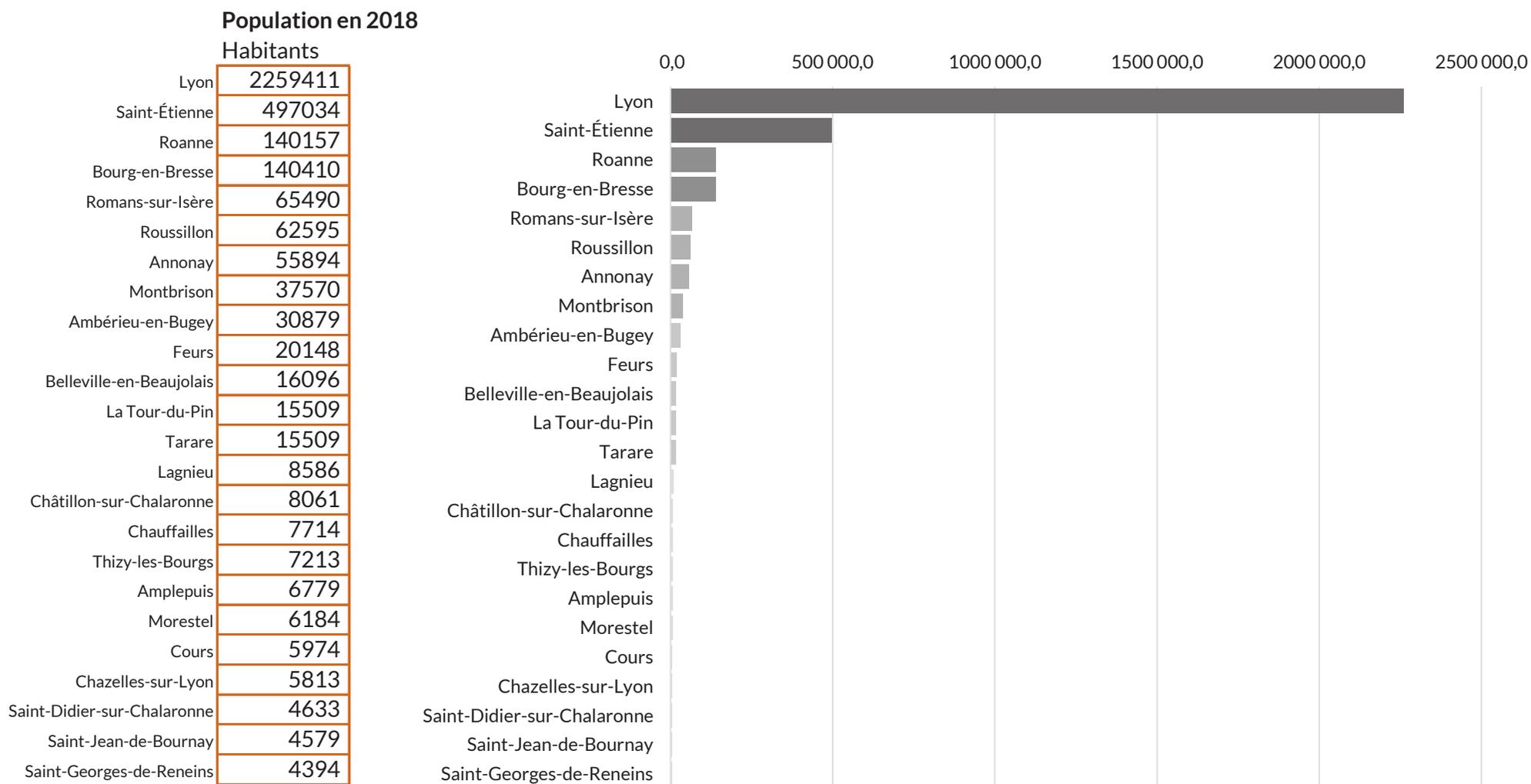
5000 - 25000

3226 - 5000

Nc

Source : Insee RP 2019 princ.

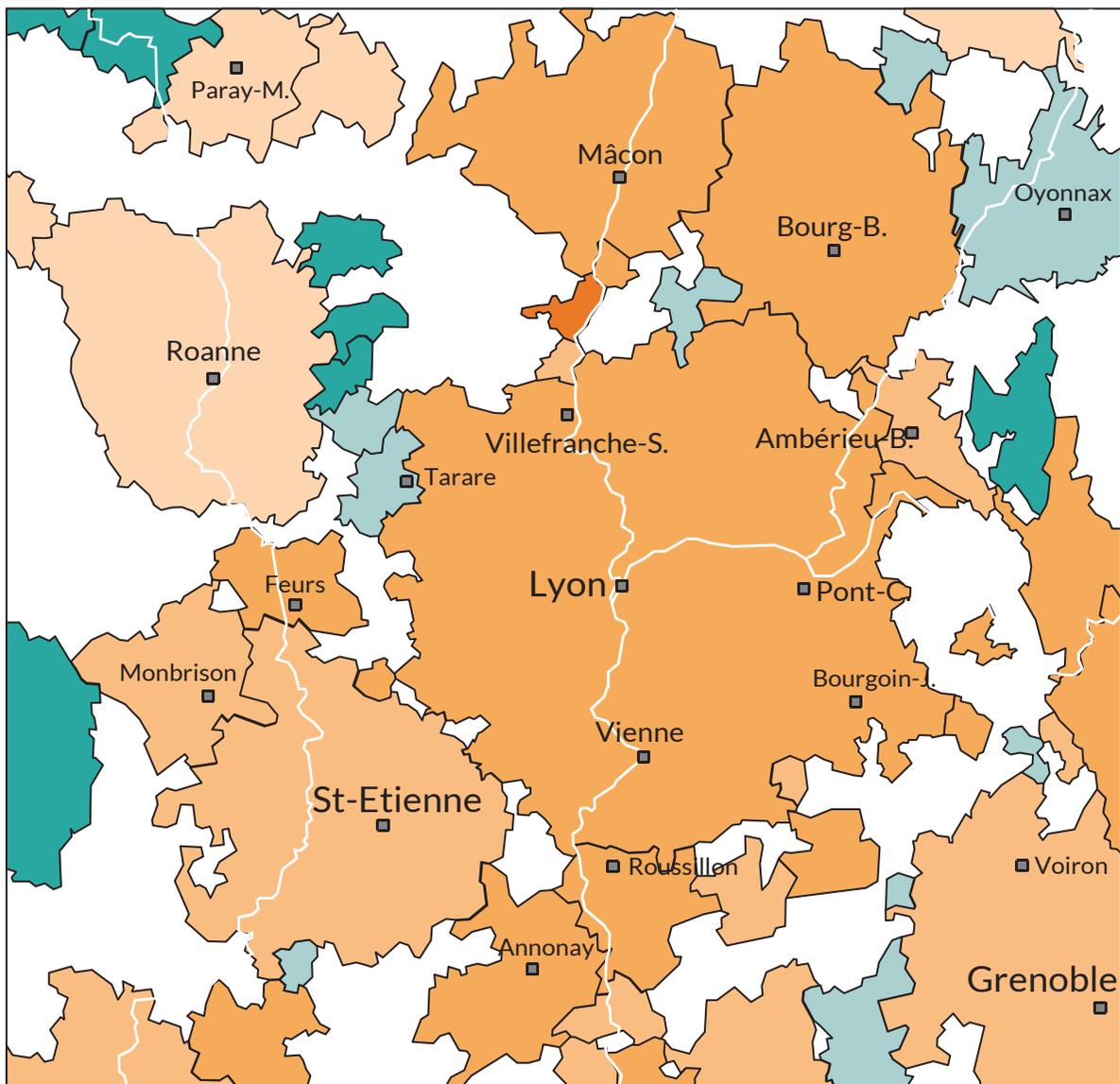
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

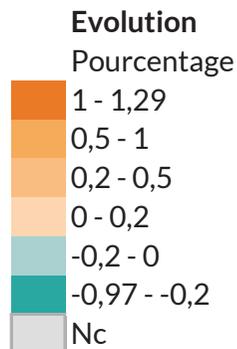
Evolution annuelle 2013-2018



2013 à 2018 : une croissance forte à Lyon et dans les grandes aires

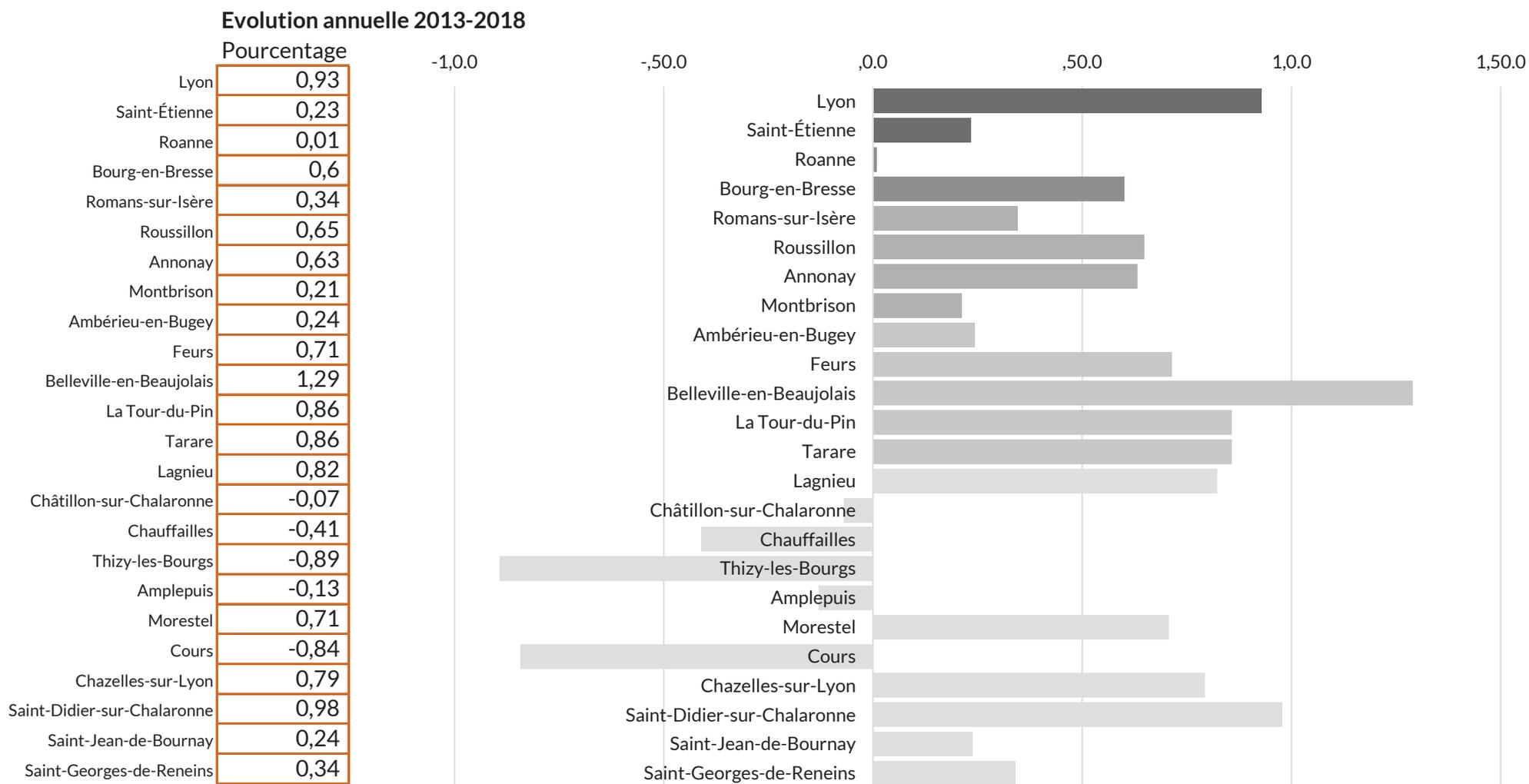
L'évolution sur cinq ans de la population dans les grandes et moyennes aires d'attraction des villes est significative. Toutefois, elle ralentit progressivement au regard de la tranche de cinq ans qui précèdent.

Ce sont les aires ayant entre 8 000 et 20 000 habitants qui ont la plus forte croissance démographique (Feurs, Belleville, La Tour du Pin, Tarare et Lagnieu), et qui sont au niveau de Lyon.



Source : Insee RP princ.

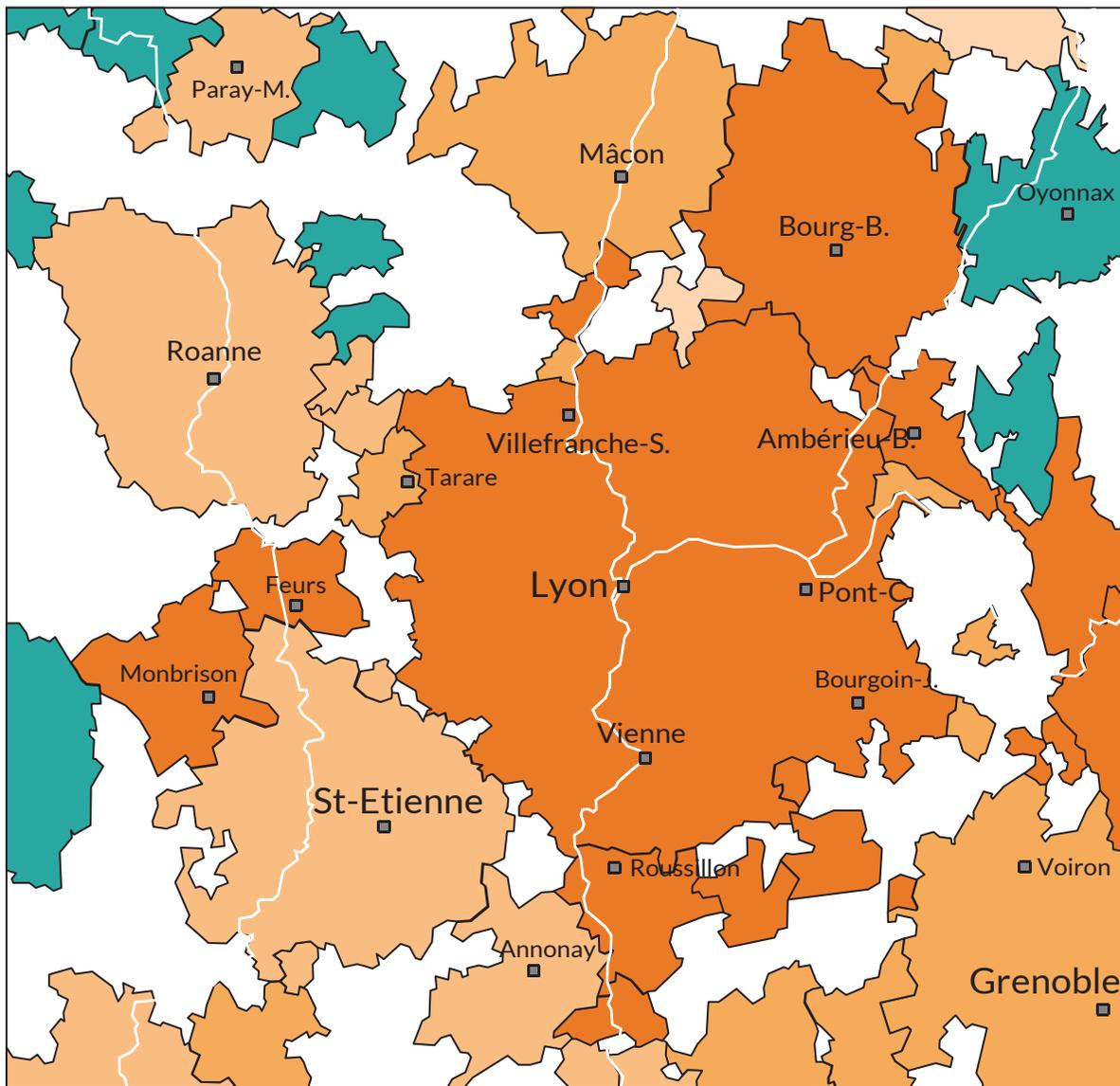
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Evolution annuelle 2008-2013

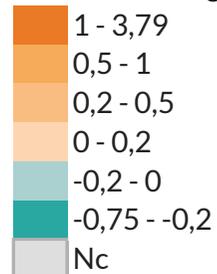


2008 à 2013 : uUne croissance très forte dans les aires de plus de 15 000 habitants

Les aires d'attraction des villes de plus de 15 000 habitants sont en très forte croissance (supérieure à une croissance annuelle de 1,5%). Les aires de Saint-Etienne, Roanne, Romans-sur-Isère et Annonay sont en croissance, mais avec une croissance modérée. Les très petites aires sont souvent en perte démographique.

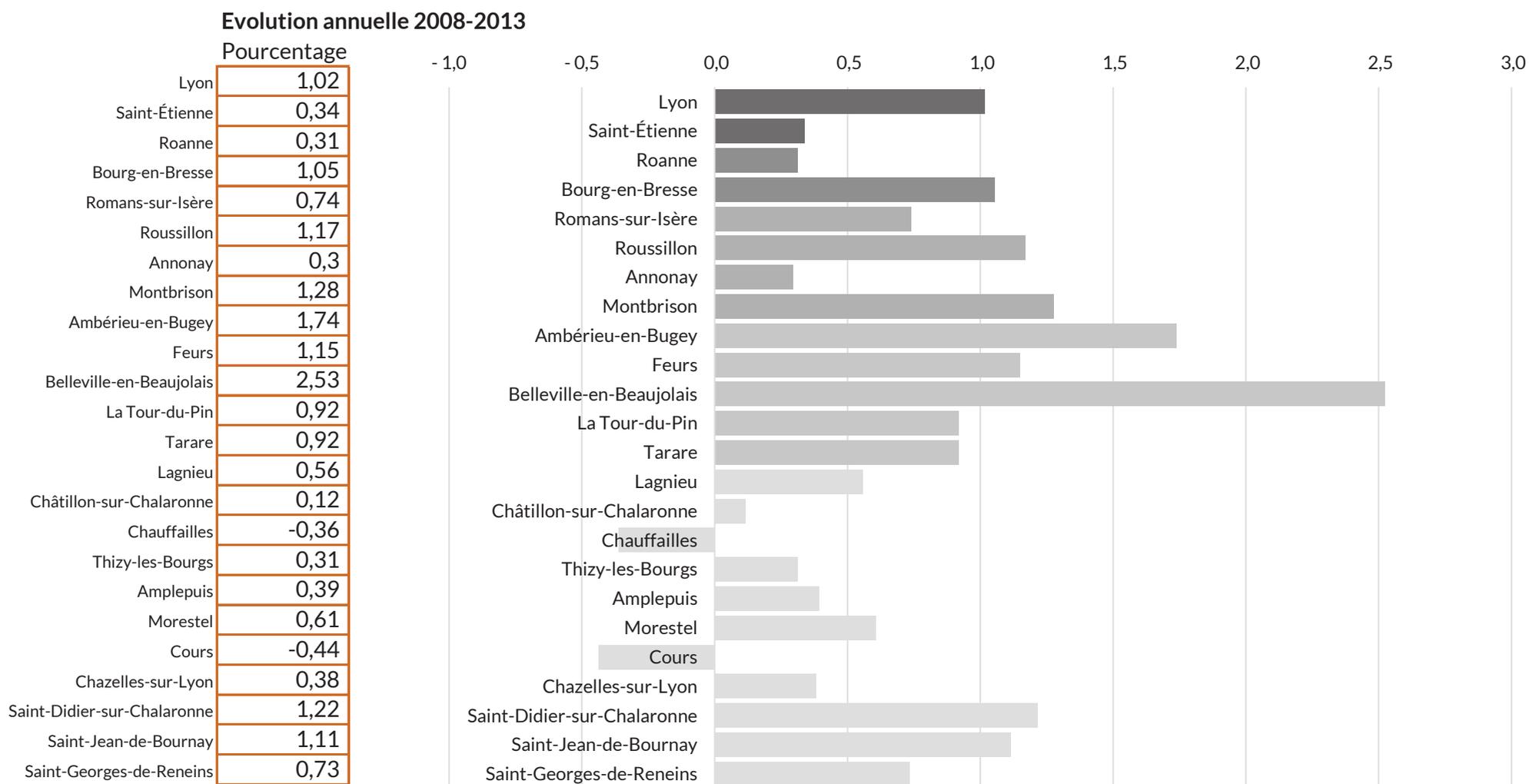
Evolution

Pourcentage



Source : Insee RP princ.

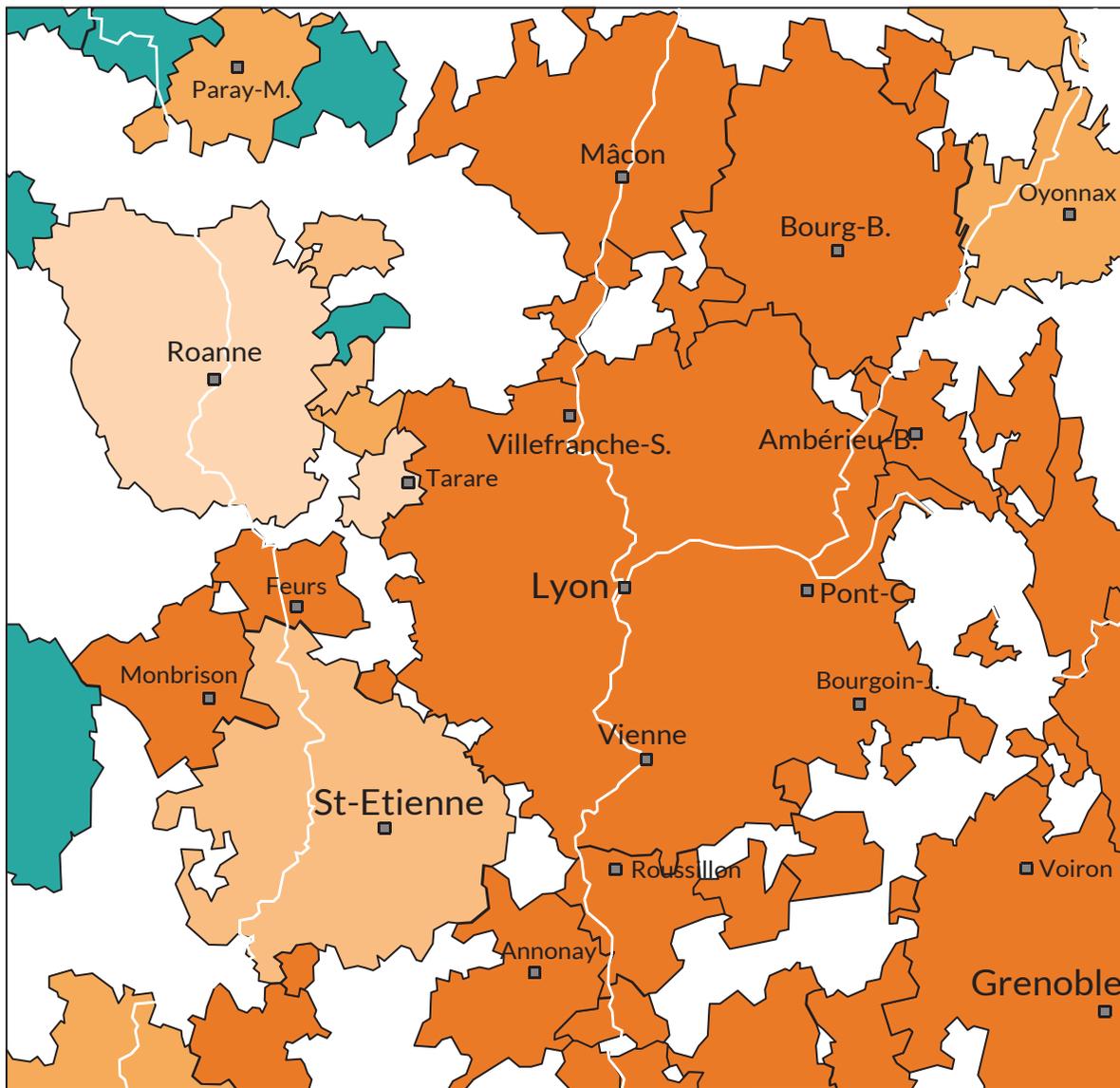
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

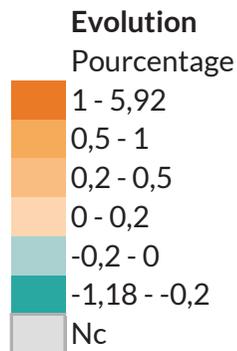
Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Evolution annuelle 1999-2008



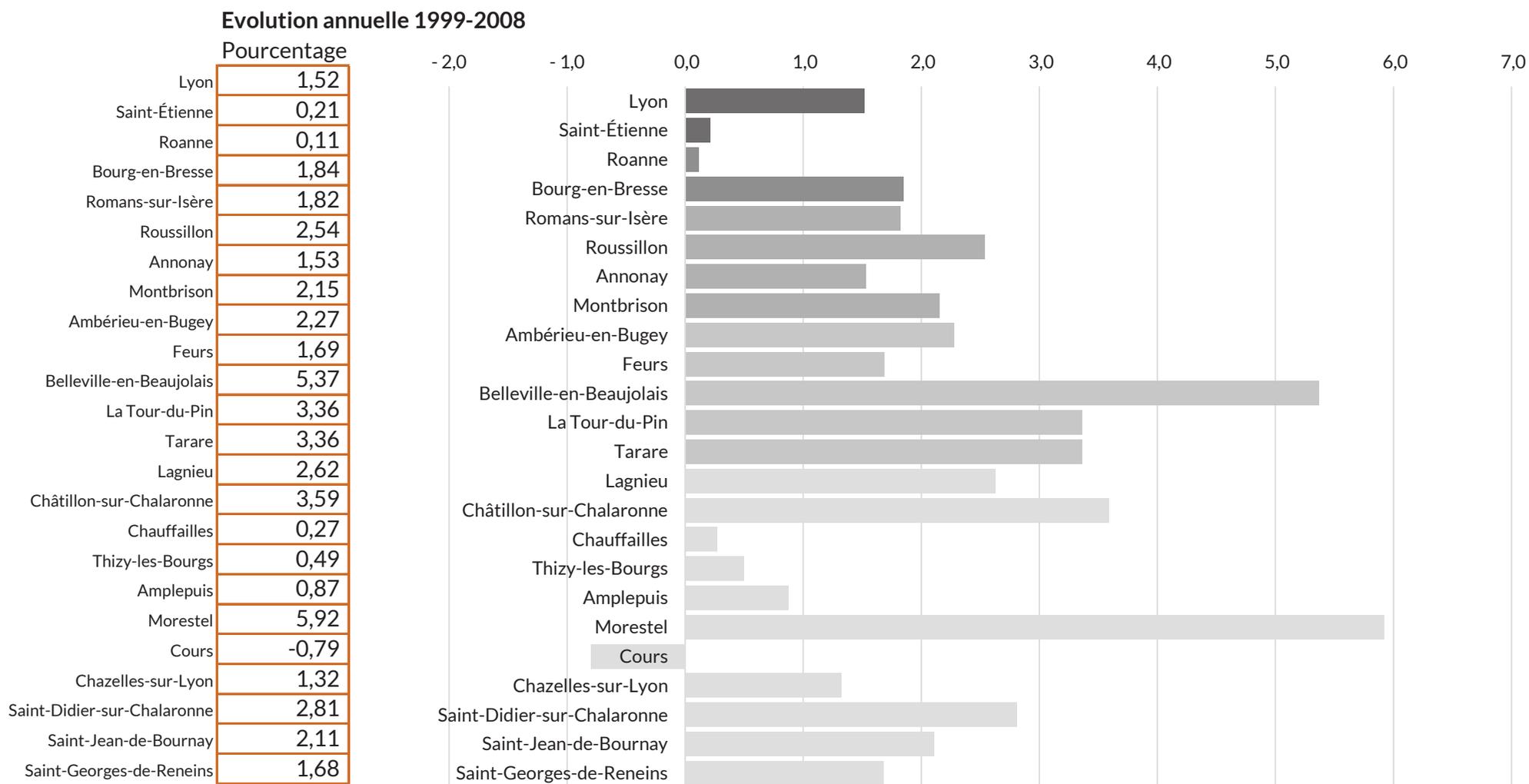
1999 à 2008 : la croissance au centre et à l'ouest

Toutes les aires de plus de 8 000 habitants sont en plein essor démographique, avec parfois des taux annuels de plus de 2%. Saint-Etienne et Roanne arrivent à stabiliser leur population après une période de perte d'habitants.



Source : Insee RP princ. 2008, dnbt 1999

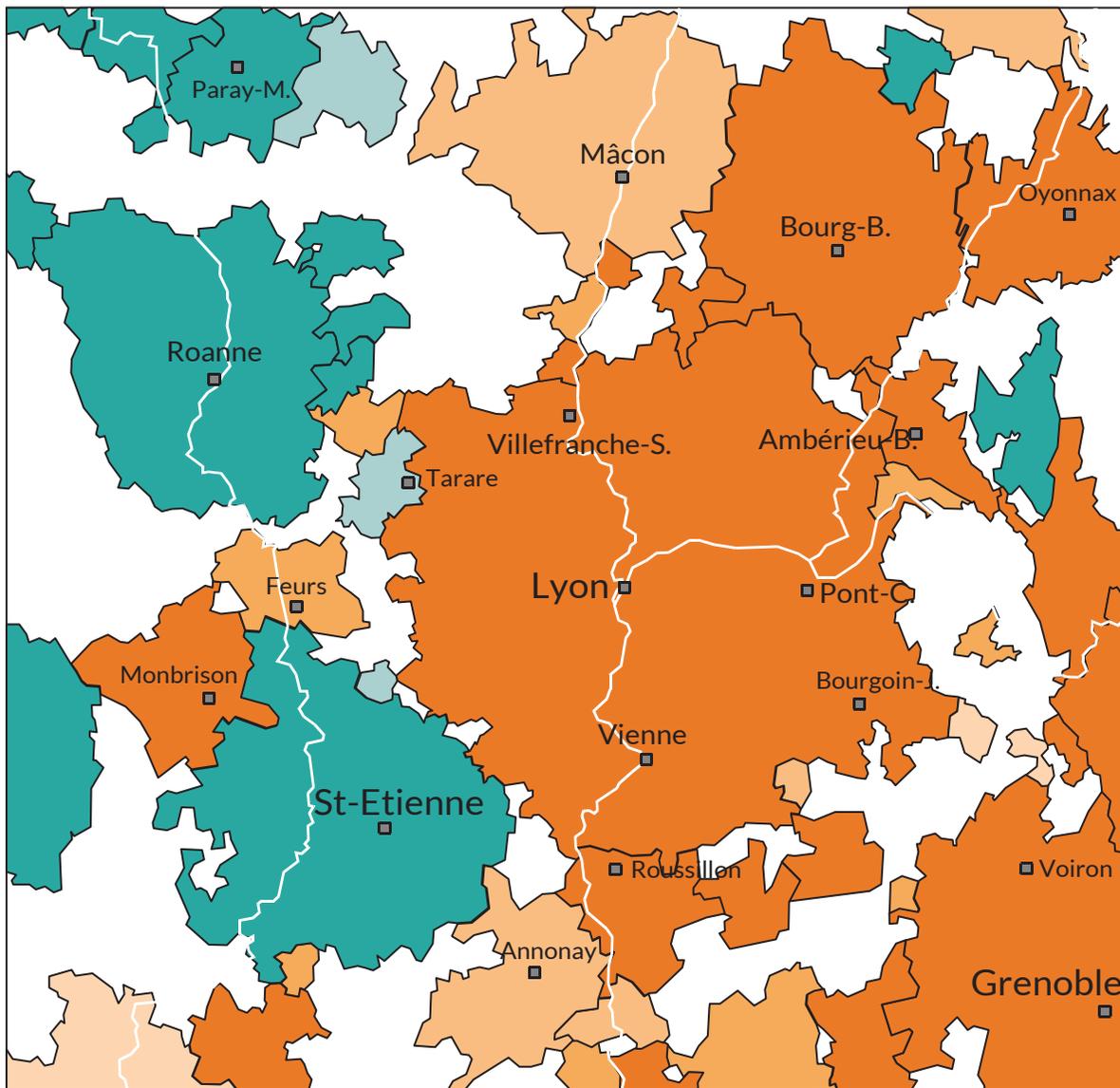
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Evolution annuelle 1990-1999

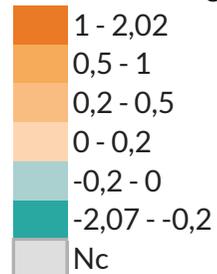


1990 à 1999 : décroissance dans la Loire

Lyon attire des habitants, ainsi que toutes les aires de second rang très attractives. Ambérieu-en-Bugey atteint même le taux de 2% de croissance annuelle. Montbrison est une des rares aires de la Loire à avoir un taux très positif de +1,5% par an. Bourg-en-Bresse, Romans-sur-Isère et Roussillon sont elles en croissance soutenue à plus de 1,3%.

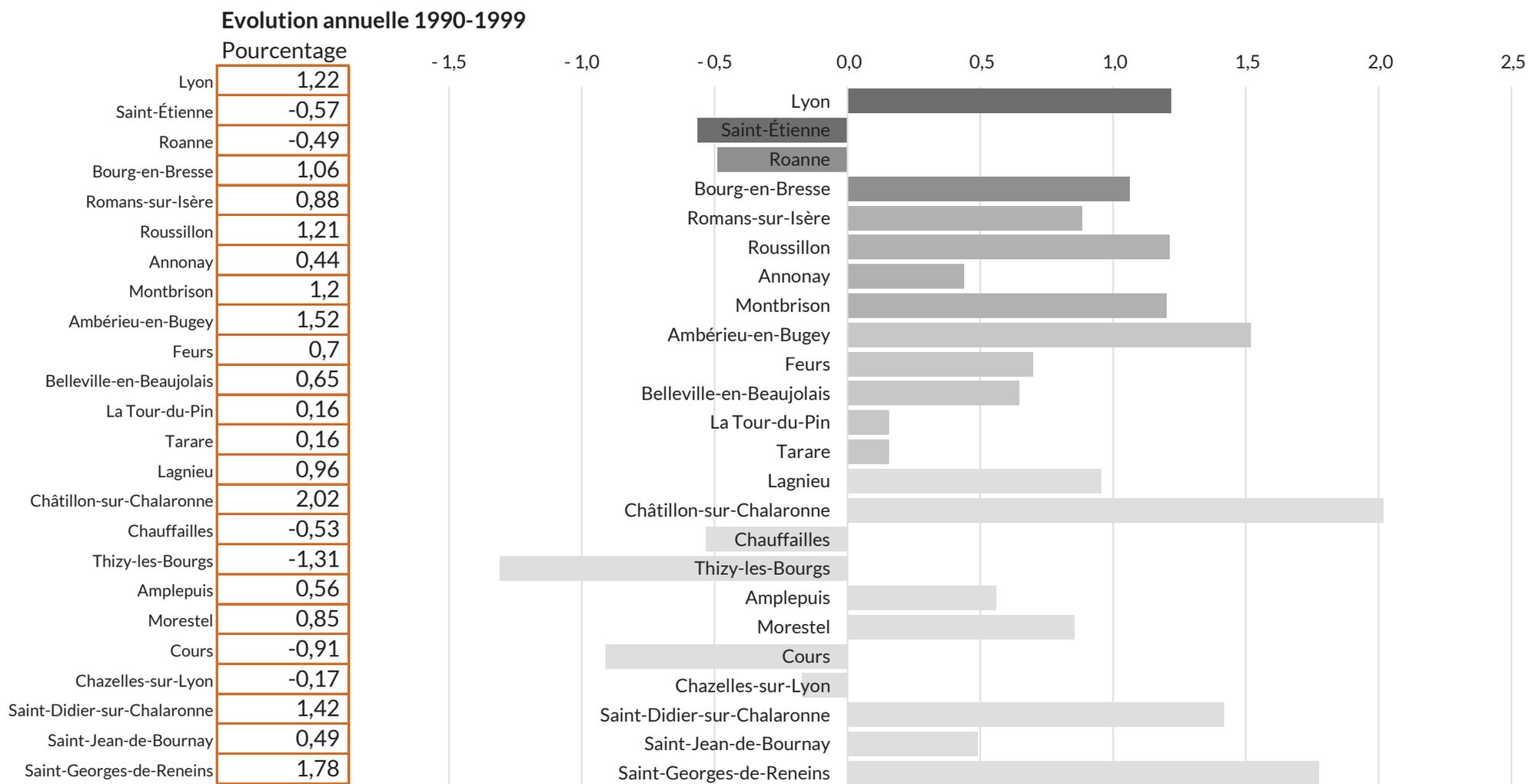
Evolution

Pourcentage



Source : Insee RP dnbt

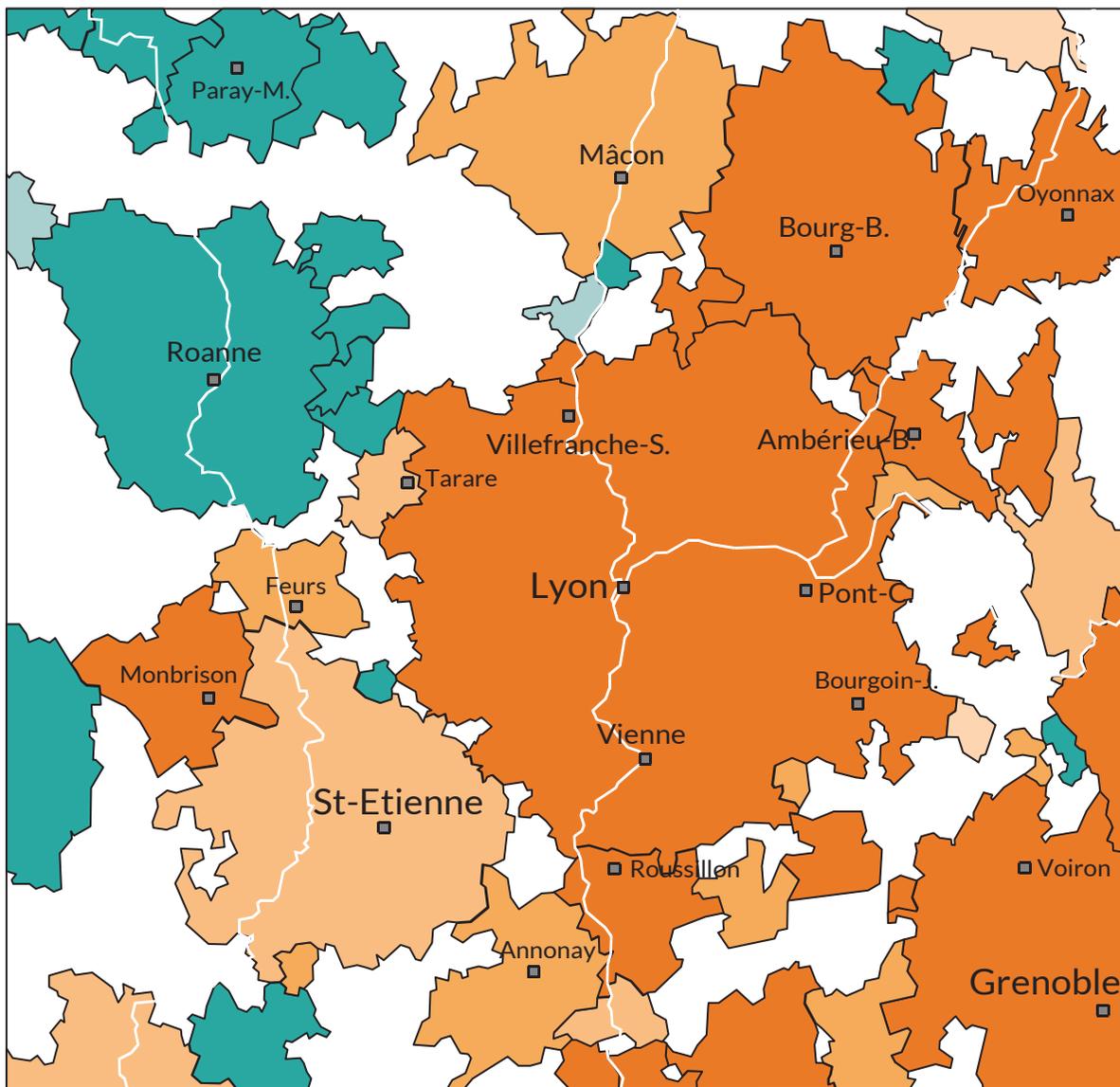
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

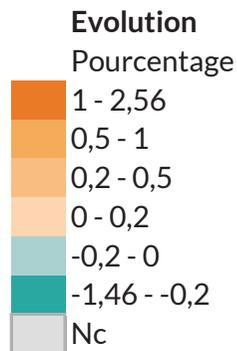
Evolution annuelle 1982-1990



Une forte croissance à l'Ouest, et une décroissance dans le nord de la Loire, et St Etienne qui est stable

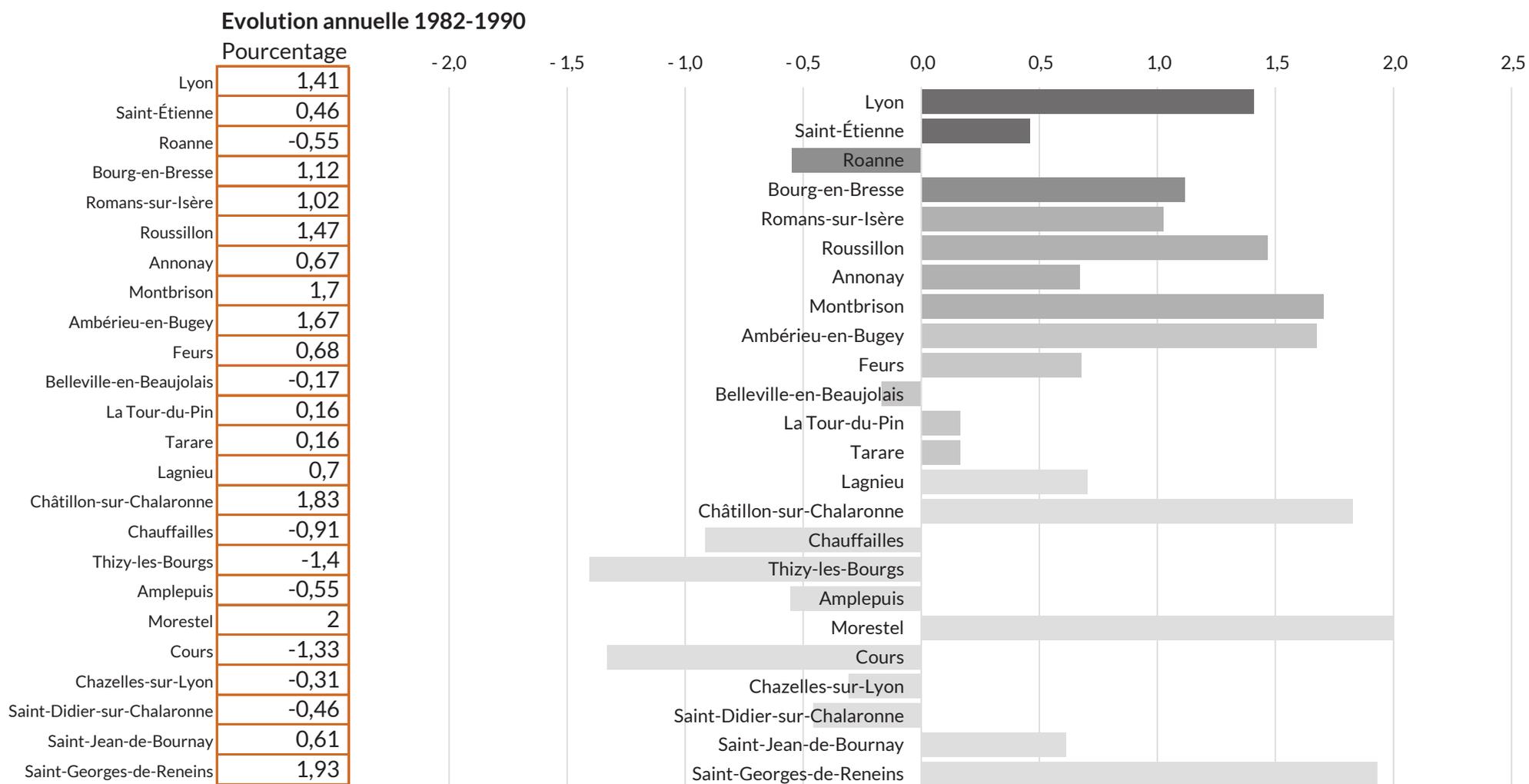
Après une période en faible croissance, voire en décroissance, le territoire retrouve une croissance démographique soutenue.

La partie centrale avec les aires de Lyon, Bourg, Roussillon et Ambérieux ont une très bonne dynamique démographique, tout comme Montbrison. Les aires de Saint Etienne et Feurs gagnent de nouveau des habitants. Seuls les aires de Roanne et les petites aires du nord de la Loire déclinent.



Source : Insee RP dnbt

Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Evolution annuelle 1975-1982



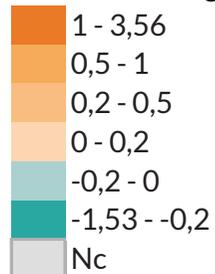
1975-1982 est marquée par une période de décroissance dans la Loire, et une forte croissance du côté des Alpes

La croissance démographique est soutenue dans l'Est du territoire, elle est supérieure à 1% par an. L'axe Mâcon-Lyon-Annonay est en croissance, avec un taux compris entre 0,5% et 1% par an.

A quelques exceptions près, la Loire est en décroissance, mais beaucoup moins que les petites aires situées entre Tarare et Cours.

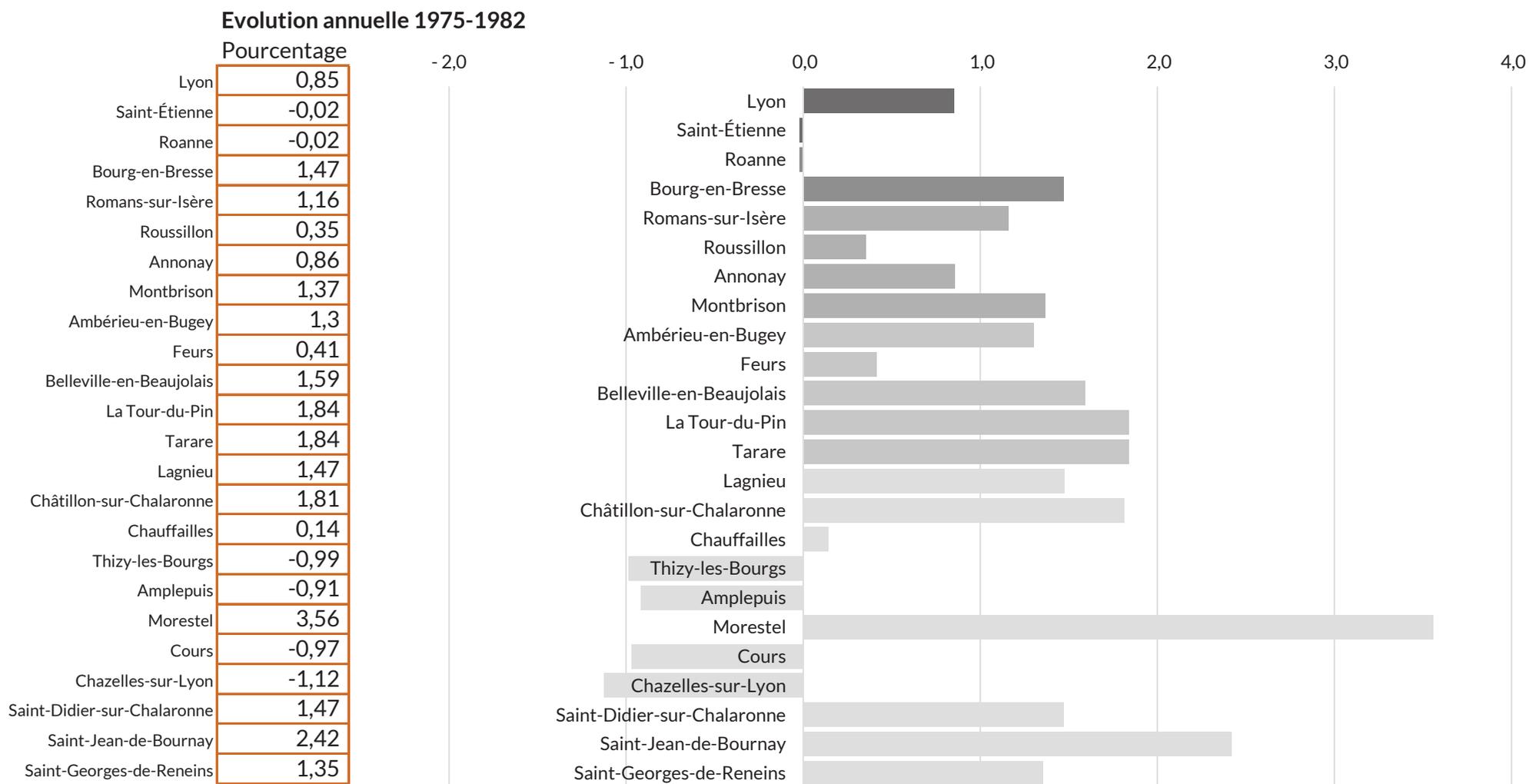
Evolution

Pourcentage



Source : Insee RP dnbt

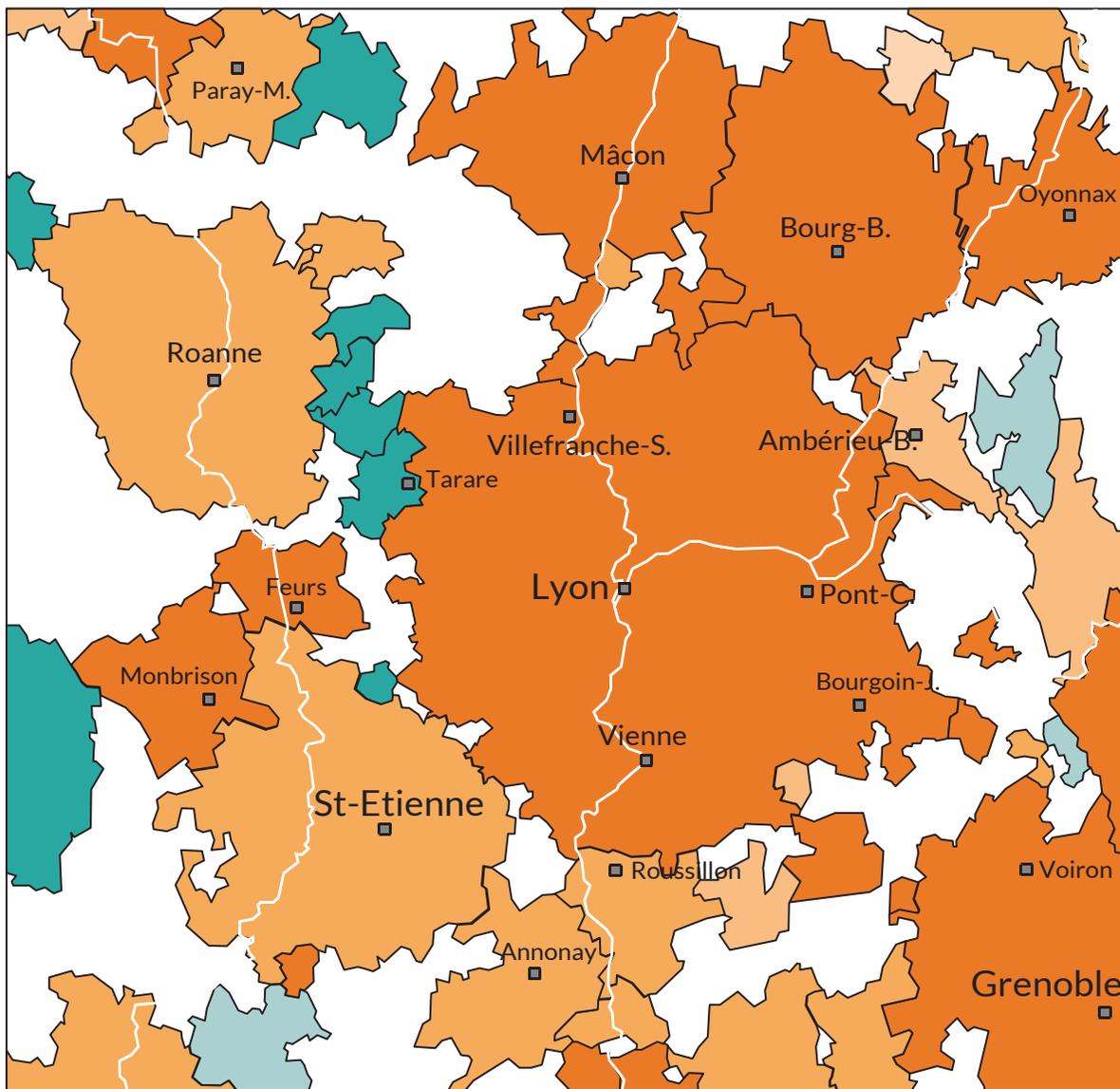
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

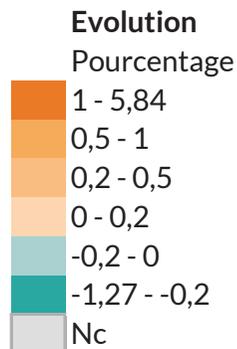
Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Evolution annuelle 1968-1975



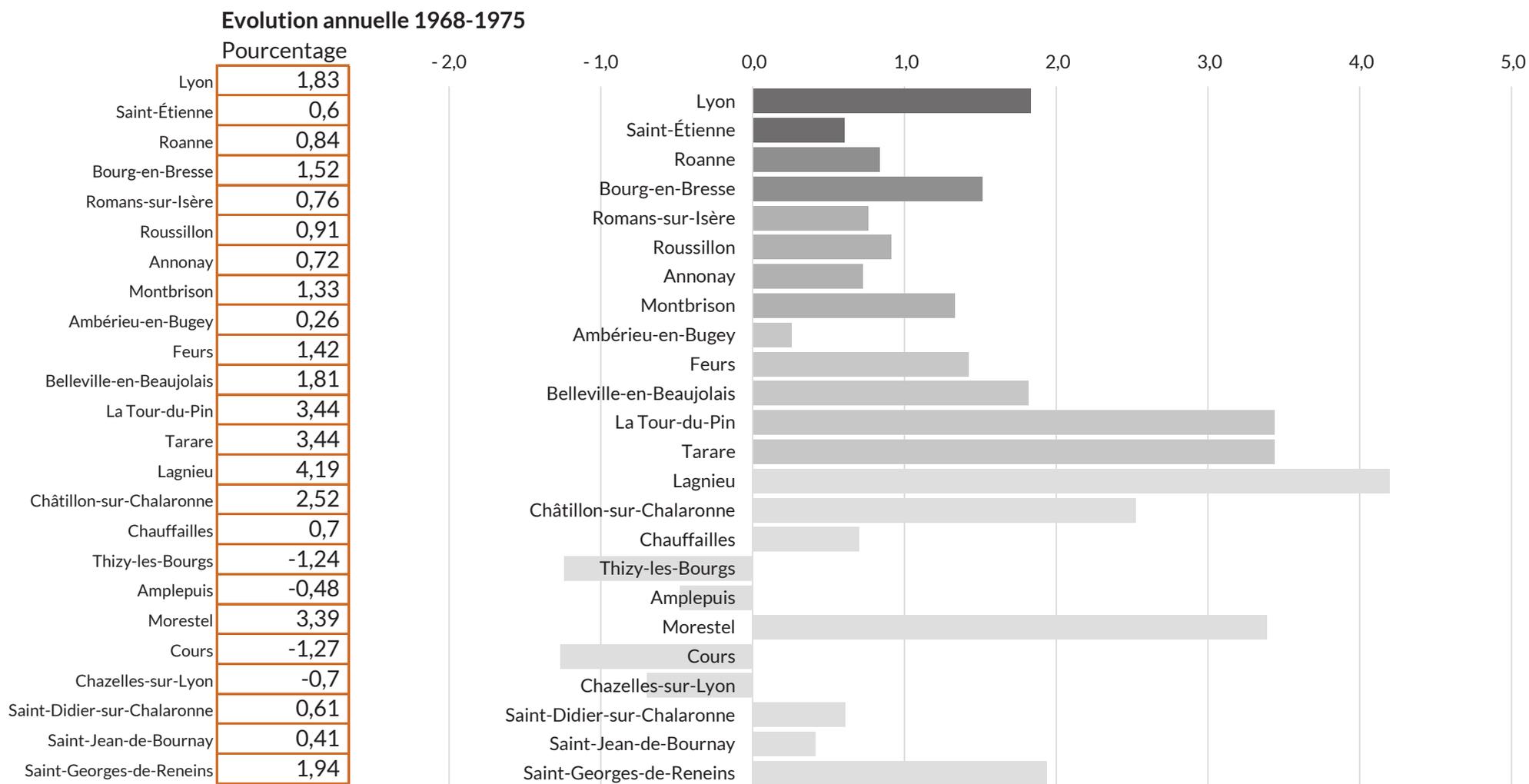
1968 à 1975 est une période de pleine croissance démographique

La tendance générale est à l'augmentation de la population.
Les aires situées entre Lyon et la frontière suisse ont une très forte croissance démographique de plus de 1%.
Les aires de Roanne, Saint-Etienne, Annonay et Roussillon se situent autour de 0,5 à 1% annuellement.
Marginalement quelques petites aires perdent des habitants.



Source : Insee RP dnbt

Aires d'attraction des villes *

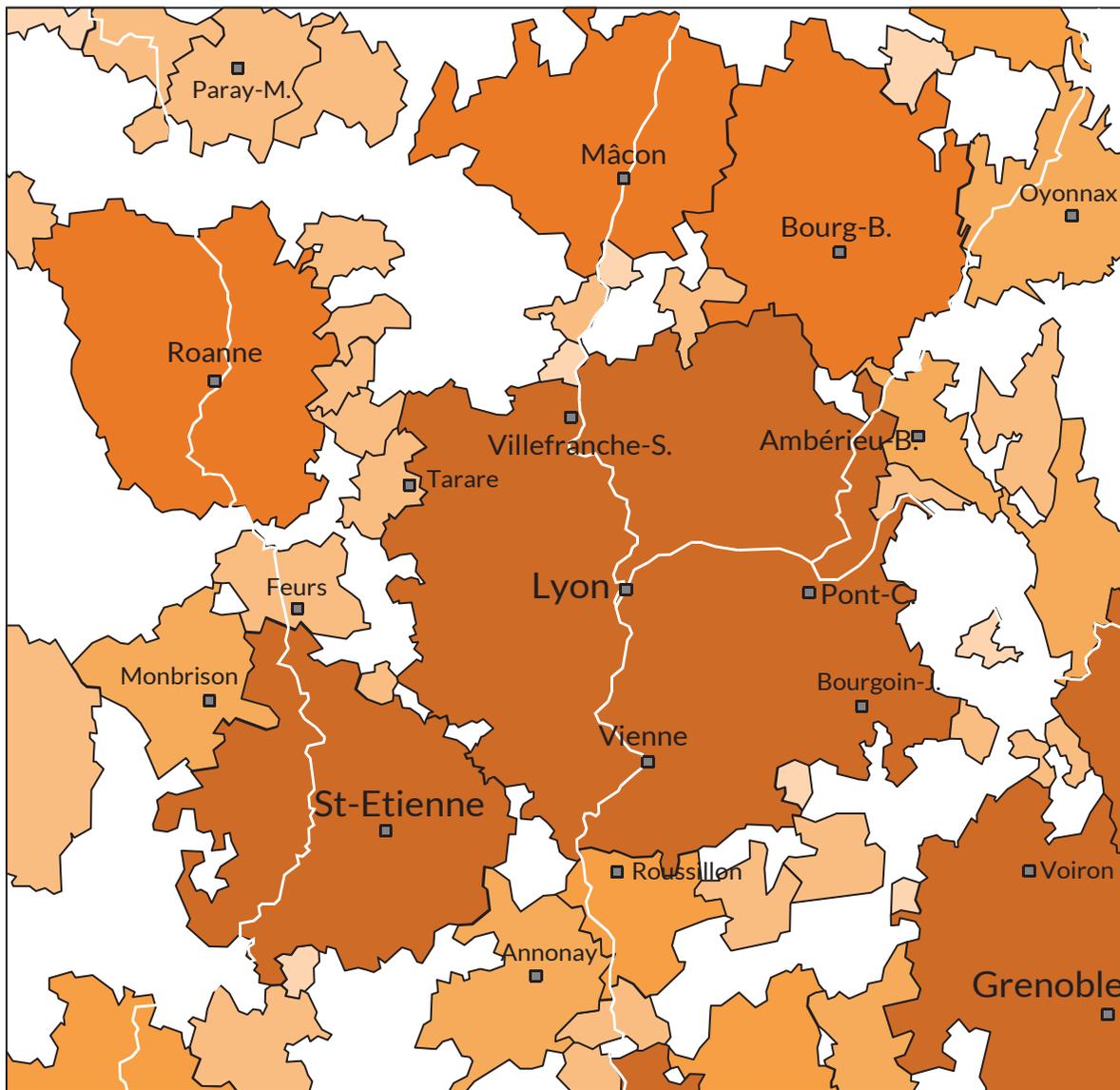


* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence



Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Résidences principales



Le poids des résidences principales, donc des ménages donne la photographie de la trame urbaine du carré métropolitain

Lyon et Saint Etienne sont les deux locomotives démographiques du territoire.

Roanne, Bourg-en-Bresse et Macon sont des aires structurantes, et les autres aires complètent parfaitement le dispositif pour un fonctionnement en synergie à toutes les échelles.

Résidences principale

Nombre

100000 - 988074

50000 - 100000

25000 - 50000

10000 - 25000

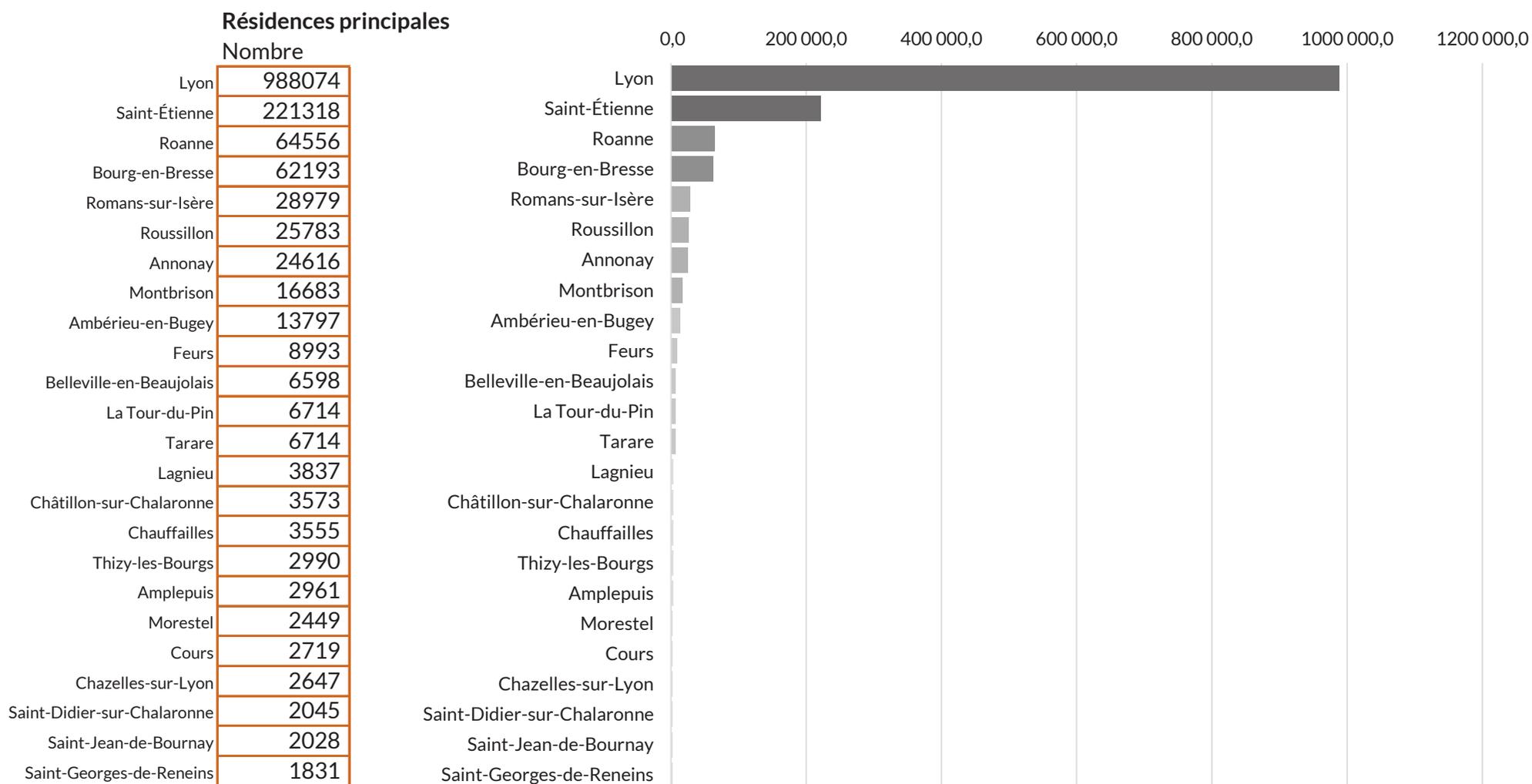
2500 - 10000

1318 - 2500

Nc

Source : Insee RP 2018 princ.

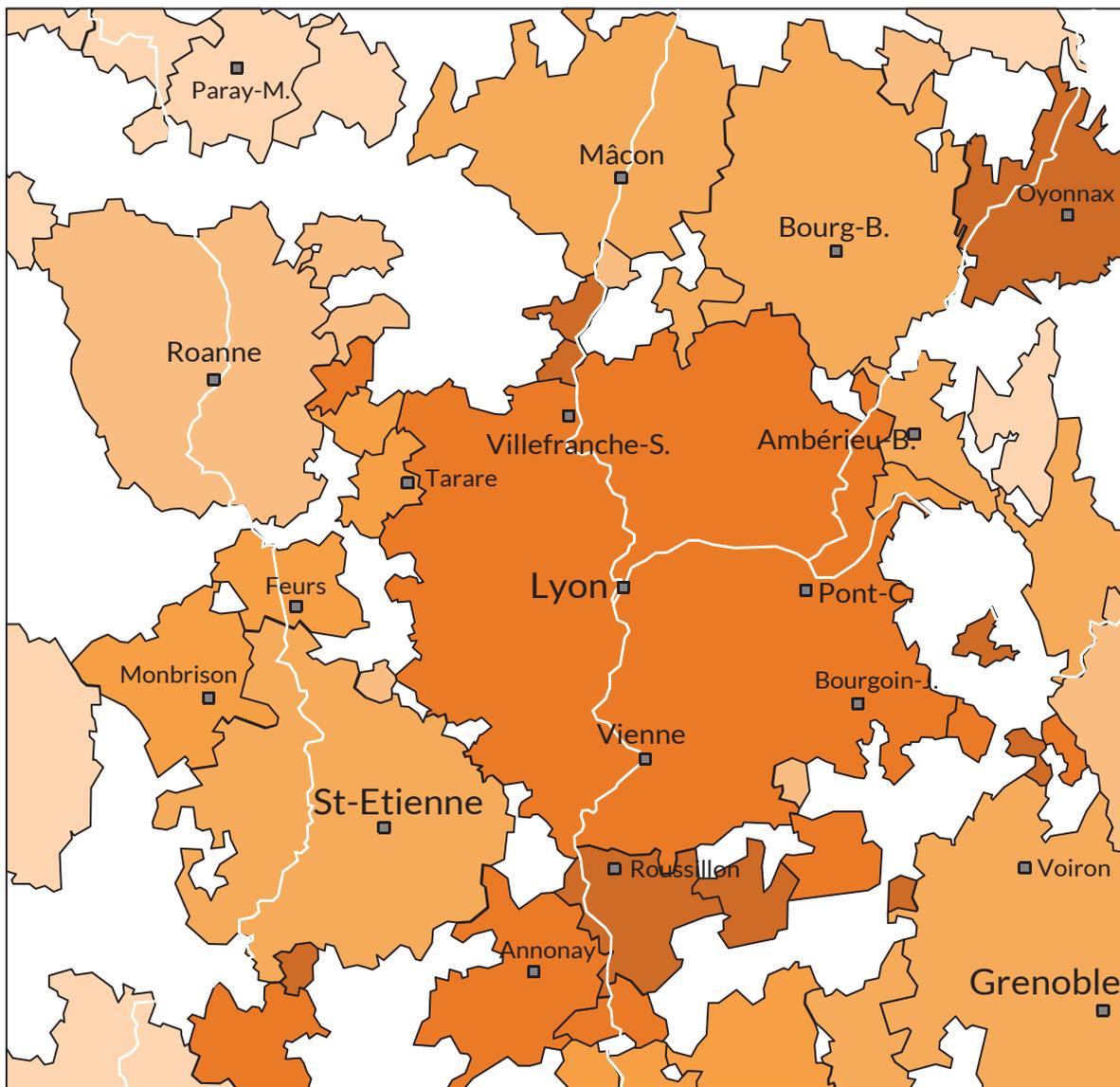
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Taille des ménages

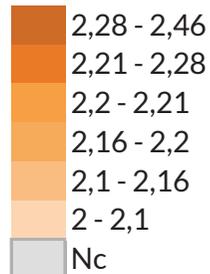


La taille des ménages se situe entre 2,1 et 2,2 personnes pour l'essentiel des aires

Les aires d'attraction des villes varient plus ou moins de 0,1 personne par logement. Roanne ou Chauffailles vont être dans la fourchette basse, alors que Lyon, La-Tour-du-Pin ou Tarare dépasseront un peu de la fourchette haute. Toutefois certaines aires sont atypiques et ont de très grands ménages. C'est le cas de Roussillon, Belleville ou Morestel qui pointent à 2,4 personnes par ménage.

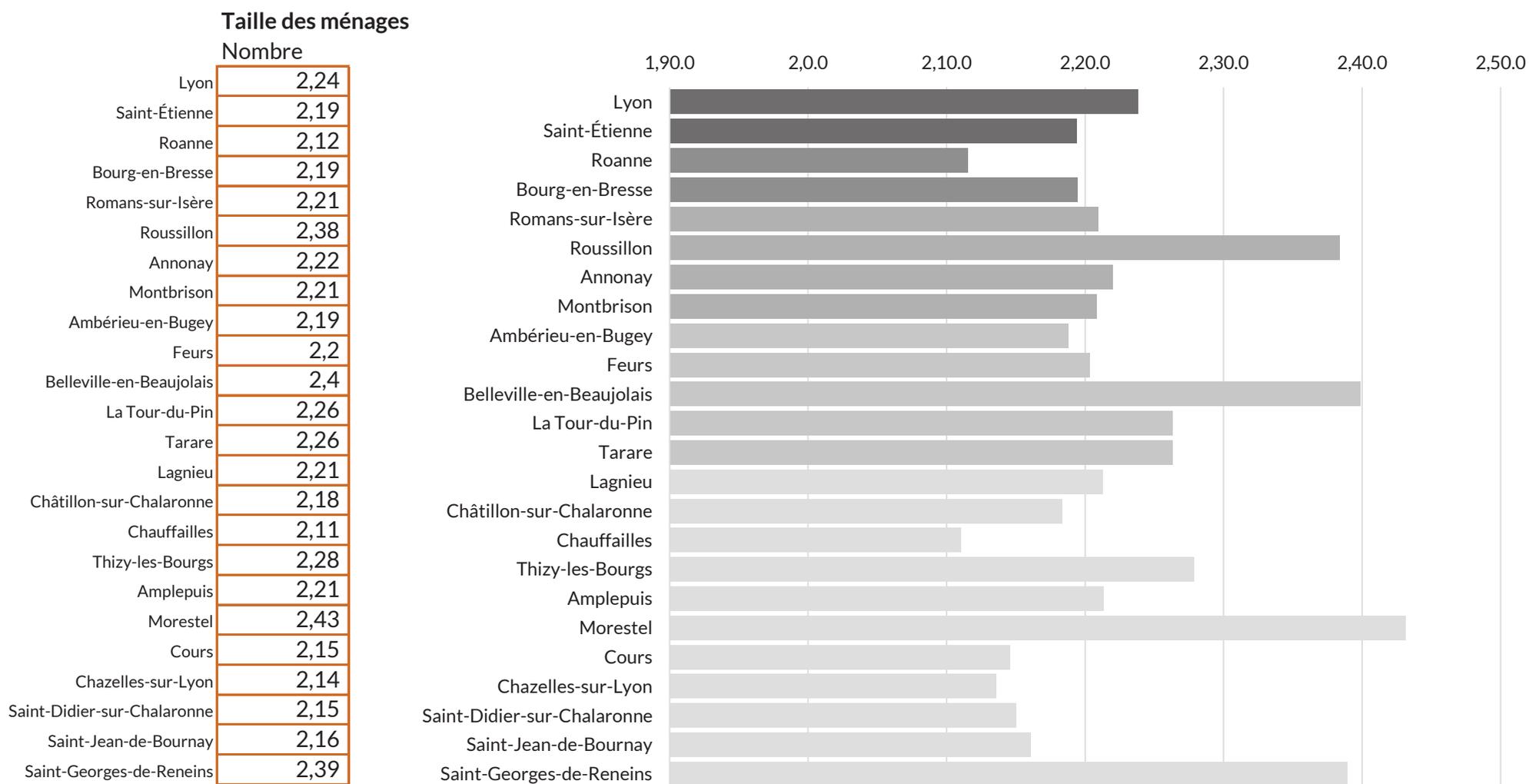
Taille des ménages

Nombre



Source : Insee RP 2018 princ.

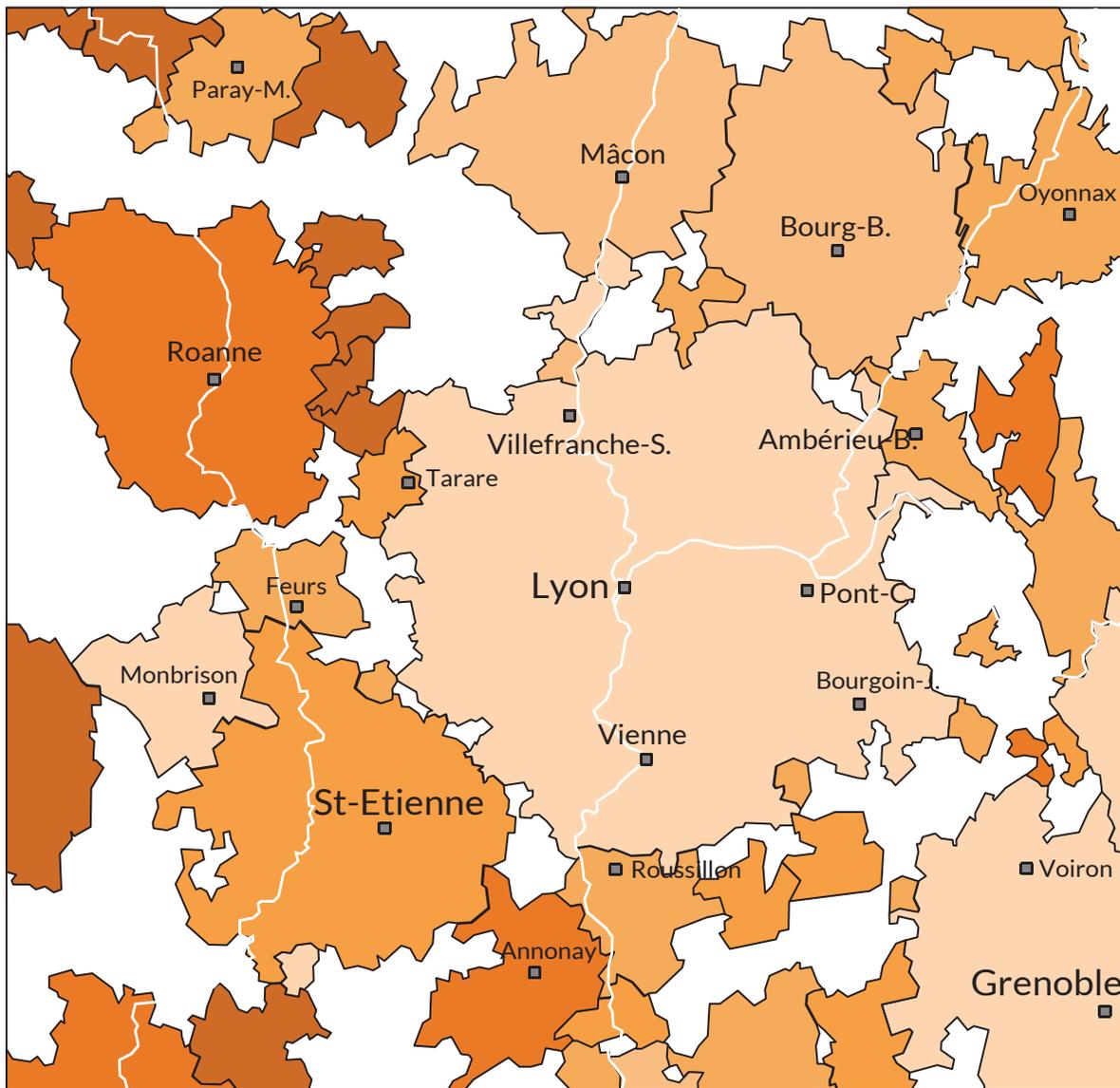
Aires d'attraction des villes *





Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Taux de logements vacants



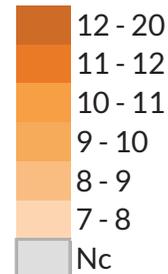
Le taux de logements vacants est fort dans les petites aires, faible dans les grandes aires

Le taux de logements vacants est inversement proportionnel à la taille de l'aire d'attraction des villes.

La notion de vacance est à analyser avec prudence, car au sens de l'Insee, un logement est vacant, s'il est vide depuis longtemps, s'il est recensé au moment du changement entre deux locataires, ou si un immeuble neuf a son faitage alors qu'il n'est pas encore livré.

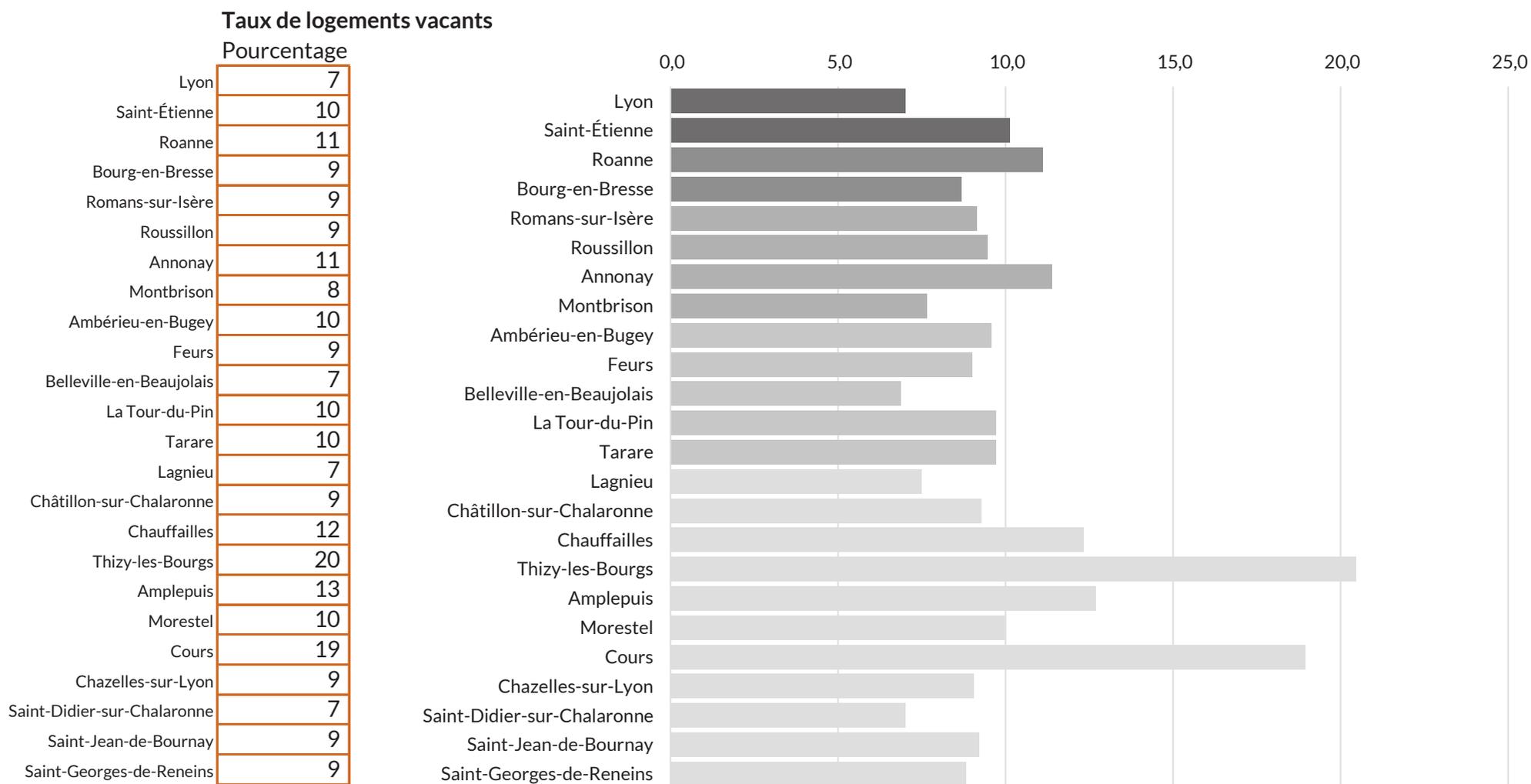
Logements vacant

Pourcentage



Source : Insee RP 2018 princ.

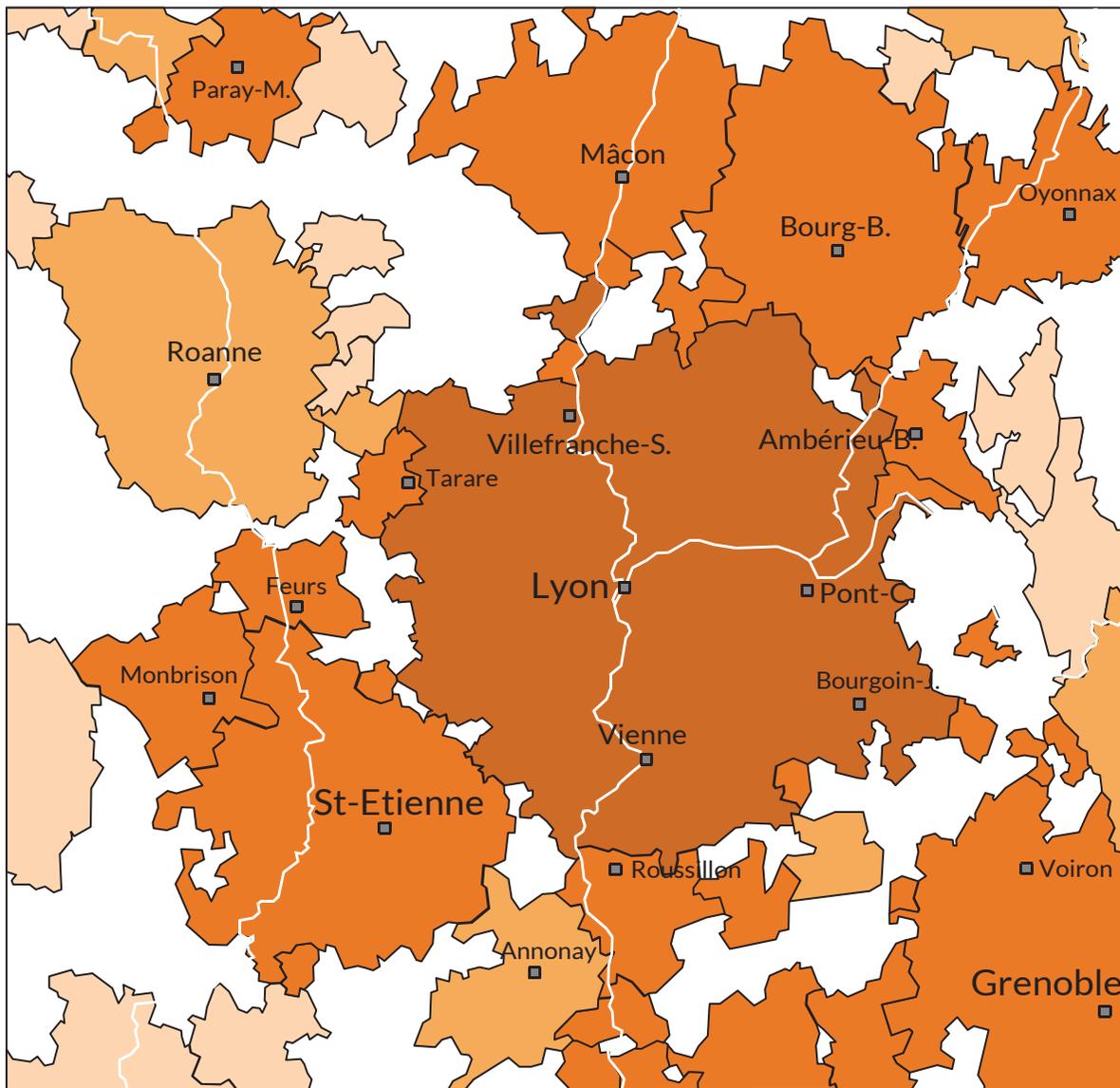
Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

Aires d'attraction des villes - Carré métropolitain

Taux de résidence principale

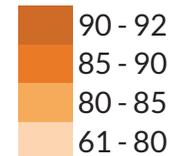


Le logement dans l'aire de Lyon est surtout un logement occupé à l'année

La proportion de logements occupés pour un usage de résidence principal est très forte sur l'aire de Lyon. Ailleurs les taux sont plus faibles car les parts de logement vacants et de résidences secondaires ou occasionnelles sont plus fortes. Au regard de la carte sur la vacance, on en déduit que les aires de grandes tailles comme Saint Etienne avec le Pilat, Bourg et sa campagne, ou Mâcon et sa vallée attirent la population urbaine pour la détente de week-end, et ont plus de résidences secondaires.

Résidences principales

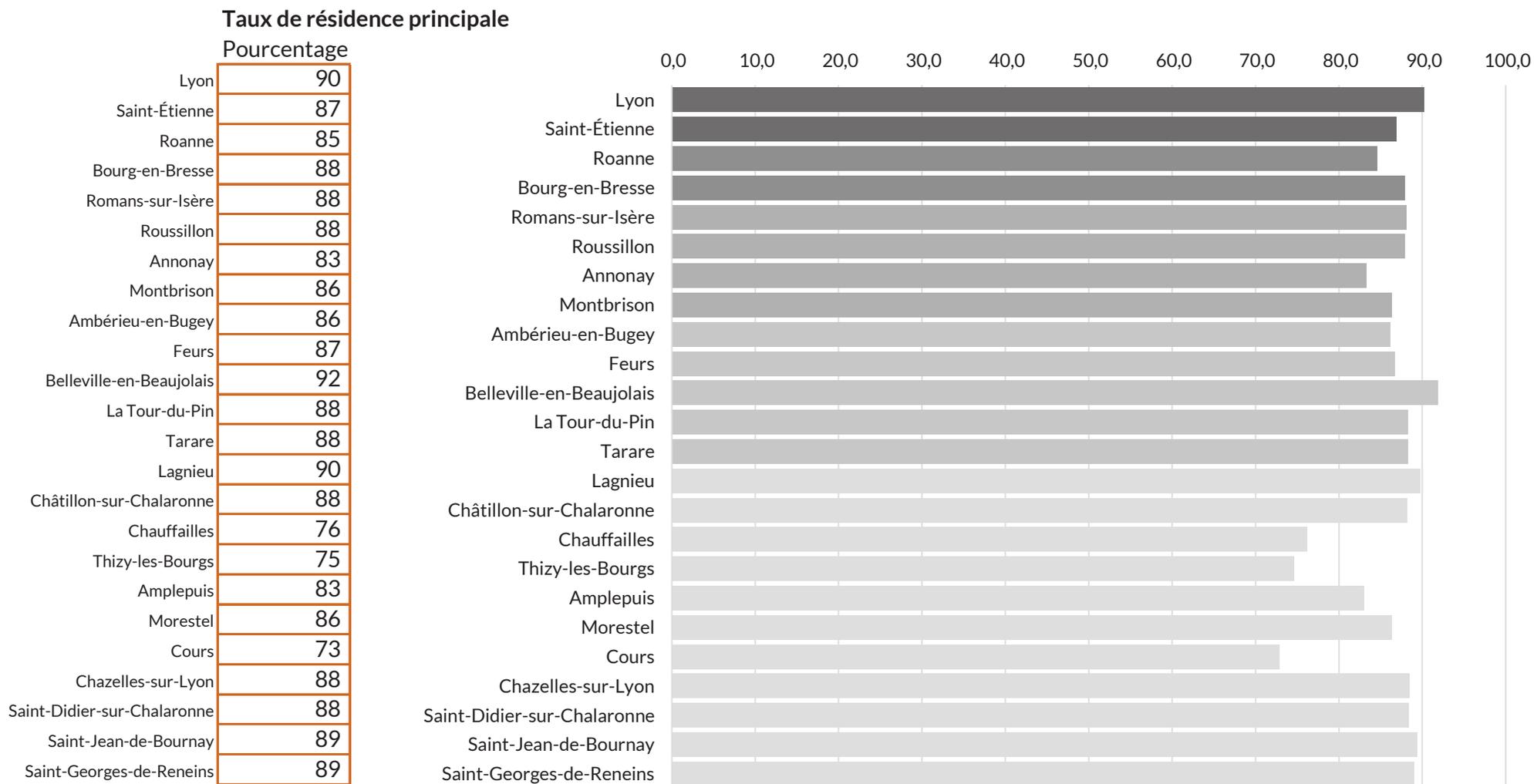
Pourcentage



Nc

Source : Insee RP 2018 princ.

Aires d'attraction des villes *



* Territoires concernés par au moins un partenaire adhérent à l'Agence

